



Saint-Germain

*la Blanche Herbe*

l'Écho

n°26 / Avril 2015

**Magazine Municipal**

*www.mairie-stgermainblancheherbe.fr*



**SOMMAIRE** • 2/ Informations pratiques / Etat Civil 3/ Editorial / Agenda 4/ Les finances 5/ Le Conseil en bref...  
6/ Environnement 7/ Affaires techniques 8-9/ Pépinières 10-11/ Affaires sociales et jeunesse  
12/13 Affaires scolaires 13/ Communication 14-15/ Animation et vie associative

# Les Informations pratiques

## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche Herbe

### Heures d'ouvertures au public :

Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h00  
Mardi : 8h30 / 12h30 - \*  
Mercredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00  
Jeudi : \* - 13h30 / 17h00  
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00

\*Permanence téléphonique

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

**02 31 29 11 00** - Fax : 02.31.29.11.09

Courriel : mairie.stgbh@orange.fr

Site Internet : www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

www.facebook.com/lesmiwokstgblbh

www.facebook.com/localjeunesstgermain

## ESPACE ARDENNA

Espace associatif et municipal - Place du Clos Maulier

## SALLE MUNICIPALE DE L'OLIVIER

Location aux particuliers, se renseigner en Mairie.

## GRUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Rue Albert Camus - Direction : Tél. 02 31 73 10 59

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**École élémentaire** : Tél. 02 31 73 10 59

**École maternelle** : Tél. 02 31 74 56 29

**Restaurant scolaire** : tarifs en fonction des ressources. Se renseigner en mairie.

**Garderie périscolaire** : dès 7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir

**Étude** : jusqu'à 18h

**Soutien scolaire** : géré par les P.E.P. de 16h30 à 17h45

## ENFANCE JEUNESSE

**Centre de loisirs sans hébergement (3/12 ans)**

Mercredi après-midi avec ou sans repas et vacances scolaires

Horaires, activités, tarifs, inscriptions : se renseigner en mairie

**Club Jeunes (12/17 ans)**

Espace Ardenna : Tél. 02 31 47 69 60 ou 02 31 29 11 00

Horaires, activités, conditions : se renseigner en mairie

## PETITE ENFANCE

**Relais Assistants Maternels Arc-en-ciel (RAM)**

Espace Ardenna : Tél. 02 31 97 43 29

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Centre social - Consultations assistantes sociales, puéricultrice,

éducatrice : 21 rue Albert Camus - Tél. 02 31 73 16 40

## CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE " COCCINELLE "

2/4 rue de La Chanterie - Tél. : 02 31 75 23 62

Accueil des petits jusqu'à 6 ans

## BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Liste et coordonnées en mairie

## TRANSPORTS EN COMMUN

La commune est rattachée au réseau bus et tram de l'agglomération caennaise. Lignes 9, 10, 21.

Ticket et carte (10 tickets) en vente chez Coiffure for men rue Roland Vico.

## Bus scolaire

Liaison gratuite entre le nouveau quartier et le groupe scolaire.

Se renseigner en mairie.

Collège et lycées : Direct V et W

## COLLECTE DES DÉCHETS gérée par Caen la mer

Numéro vert : 0 800 00 14 29 (appel gratuit)

**Ordures ménagères** : sortir les conteneurs la veille au soir

- Le bourg : jeudi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : lundi
- Franqueville : lundi

**Tri sélectif (sac jaune) :**

- Tous les quartiers, le mercredi

**Déchets verts :**

- Le bourg (tous les 15 jours), mercredi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : jeudi
- Franqueville : jeudi

**Encombrants** : ramassage en porte à porte trois fois par an (renseignements auprès de Caen la mer ou en Mairie).

**Déchetterie communautaire** à Bretteville-sur-Odon en accès gratuit pour les habitants de Caen la mer.

**Verres** : 5 conteneurs répartis sur la commune (pour la tranquillité du voisinage, veiller à ne pas déposer de verres avant 9h le matin et après 22h le soir).

**Collecte des vêtements** : conteneurs "Caen la mer", parkings rue des Palières et Hameau de Cussy.

## POLICE NATIONALE

- Hôtel de Police - 2 route de Bretteville - 14650 Carpiquet

Tél. 02 31 29 55 35

- Week-end, jours fériés et nuits - 10 rue Thibout de la Fresnaye

14000 Caen - Tél. : 02 31 29 22 22

- En cas d'urgence, faire le 17

## CENTRE DES IMPÔTS

Caen Ouest, 145 route de la Délivrande, 14000 Caen

## CULTE

Église, rue Roland Vico, Tél. : 02 31 75 36 33

## MONUMENT HISTORIQUE

Abbaye d'Ardenne fondée en 1121 par l'Ordre des Prémontrés

## ASSOCIATIONS

De nombreuses associations vous accueillent sur la commune et proposent des activités variées pour tous (sports, loisirs, culture...).

Liste et coordonnées en mairie.

## État Civil

### ILS SONT NÉS :

Milan FONTENELLE	12 août 2014
Romy COUTURIER	03 septembre 2014
Paul JEANNE	16 septembre 2014
Mila LANGEVIN	16 octobre 2014
Louise-Agela SOULARD	30 novembre 2014
Ranya DIBBICH	31 décembre 2014
Paul BELLARD	2 février 2015
Clémence GODART	15 mars 2015

### ILS SE SONT UNIS :

Briac BRAULT et Audrey HENRY	6 septembre 2014
Abou NIASS et Valentine AVONDE	25 octobre 2014
Kevin GÉTAÏN et Elise ALLOMBERT	28 février 2015

### ILS SONT PARTIS :

Daniel AUVRAY	15 septembre 2014
André BAZIN	26 septembre 2014
Marie-Jeanne MOUCHARD née LEBAILLY	10 janvier 2015
Jeannine LECORNU née GOSSET	27 janvier 2015

# Editorial

## Saint-Germinoises, Saint-Germinois,



L'année 2015 a malheureusement débuté par des attentats qui ont ébranlé notre démocratie, mais aussi renforcé notre République pour lutter contre ces actes de barbarie. Mais il faut que la vie continue, sans peur, à tous les étages de nos institutions.

Comme tous les ans, nous avons construit notre budget communal pour 2015, en tenant compte de la demande de l'État de contribuer pendant trois ans à l'effort de diminution des dépenses. Cet effort, certes partagé, est sans précédent pour nos communes. Outre des baisses importantes de nos dotations, des transferts sans contre partie financière augmentent nos charges, comme par exemple les activités périscolaires ou le transfert de l'instruction des permis de construire.

*Baisse des recettes et augmentation des dépenses.*

A Caen la Mer, pour diminuer les charges des 35 communes, nous avons réagi par le groupement des commandes et la mutualisation de certaines prestations. Cette politique nous permet en 2015 de maintenir les taux d'imposition appliqués dans la commune, tout en continuant à investir pour le bien vivre des habitants. Cependant, il nous faut, encore plus que par le passé, maîtriser les charges de fonctionnement pour ne pas obérer nos capacités d'autofinancement et donc réduire nos investissements.

Sauf à augmenter les impôts, ce qui serait insupportable pour les contribuables, le seul levier nous permettant de maintenir nos capacités financières, mais aussi d'enrayer la baisse constatée de la population de St Germain, avec ses conséquences comme la diminution des dotations ou encore les risques de fermeture de classe, est la construction de nouveaux logements. Handicapée par l'absence de terrains constructibles, notre commune a saisi deux opportunités : la construction sur leur terrain dans le Bourg de 25 logements par la société Caennaise et l'achat à la ville de Caen de 2,7 hectares situés sur notre territoire dans le quartier d'Ardenne, sur lesquels un projet de 100 logements est en cours d'élaboration (cf. pages centrales). Nous espérons ainsi faciliter l'accès au logement pour tous et maintenir pour les années à venir le dynamisme de St Germain la Blanche Herbe au bénéfice de ses habitants. De plus, par ces opérations, la commune participe à l'activité économique et à l'emploi, tout particulièrement dans des secteurs en difficulté que sont le bâtiment et le BTP.

Cordialement,

Votre Maire, Joël Cosson

## Agenda

### Mai

7 Commémorations  
8 Courses de vélo  
11au18 Venue des Roumains  
16 Pierre en Lumières

### Juin

5-6 Fête du RAM  
20 Fête de la musique  
21 Gala de danse Saint-Germain animations  
27 Kermesse de l'école

### Septembre

13 La Canadienne - course à pied  
20 Vide grenier

# Les Finances

## Le Budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :  
 2.344.600,28 € en fonctionnement  
 884.090,65 € en investissement

Le Conseil Municipal a décidé cette année encore de reconduire les taux d'imposition, inchangés depuis 2003, à savoir :  
 Taxe d'habitation .....6,83 %  
 Foncier bâti .....24,09 %  
 Foncier non bâti .....44,25 %  
 Les bases sont fixées par l'État ; seuls les taux sont délégués par le Conseil Municipal et reflètent la politique des élus de la commune

### Endettement de la commune

Avec un endettement de moins de 150.000 €, la commune est faiblement endettée, signe d'une bonne gestion, avec des marges de manœuvre en cas de besoin. Le Conseil Municipal n'a pas jugé nécessaire en 2015 de faire un nouvel emprunt.

### Budget annexe « eau potable »

Le budget « eau potable » constitue un budget annexe au budget principal. Il s'élève à 173.667,24 € en exploitation (fonctionnement) et à 63.417,26 € en investissement. Les recettes de fonctionnement proviennent des taxes sur les ventes d'eau aux usagers ; les dépenses sont liées essentiellement à l'entretien des réseaux.



# Le Conseil en bref...

## 2 février 2015

**Détermination de la date de caducité** de la convention de délégation du service public d'eau potable liant la commune et Véolia (jurisprudence du Conseil d'État dite arrêt Olivet).

**Finances** : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget ; modification des régies municipales ; avantages en nature repas ; vente d'un échafaudage ; remboursement de frais pour un employé communal ; tarifs complémentaires pour les concessions au cimetière ;

**Réseau\*** : procès verbal de mise à disposition.

## 23 février 2015

**Démission d'un conseiller municipal** ;

**Dotations 2015** : dossier n°1 : travaux à l'école ; dossier n°2 : voirie ;

**Finances** : fin de la convention avec la Ligue de l'enseignement : encaissement des soldes ; indemnités pour élections ; contentieux devant le tribunal administratif.

## 16 mars 2015

**Finances** : compte administratif 2014 et compte de gestion 2014 du budget communal ; compte administratif 2014 et compte de gestion 2014 du budget eau potable ; remboursement de frais aux employés communaux ;

**Personnel communal** : création d'emploi dans le cadre d'un contrat d'insertion (CAE) ;

**Projet « Pépinières »** : bilan de la concertation du 7 mars avec les riverains ; déclaration de projet.

## 30 mars 2015

**Finances** : affectation des résultats 2014 ; fiscalité 2015 : vote des taux ; subventions aux associations ; budget communal primitif 2015 ; eau potable : affectation des résultats 2014, budget primitif 2015 ;

**Délégation de service public pour l'eau potable.**

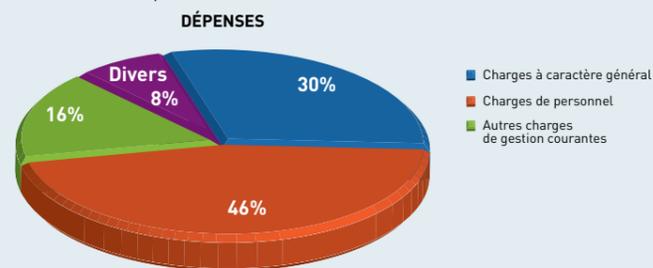
## réseau \*

Ce syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen compte aujourd'hui 117 communes. Il est chargé par arrêté du Préfet du 1er janvier 2014 d'assurer la production d'eau pour l'ensemble de ses membres, soit environ 20 millions de m3 par an. Il a pour objet la production d'eau potable à partir des ouvrages nouveaux et existants, le suivi de la qualité des eaux et l'harmonisation des tarifs d'achat d'eau en gros de ses membres. Les représentants de la commune à ce syndicat sont Guy Gondouin, Maire-Adjoint et Jean Yves Le Brun, Conseiller Municipal.

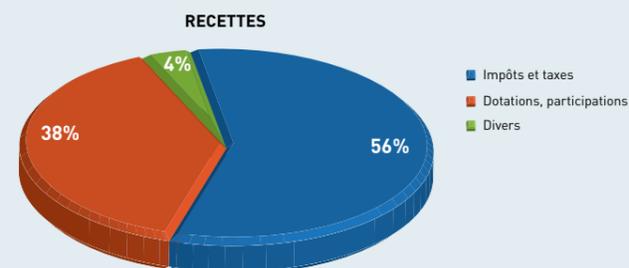
## L'exécution du budget 2014

### LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses (1 406 895,48 €)

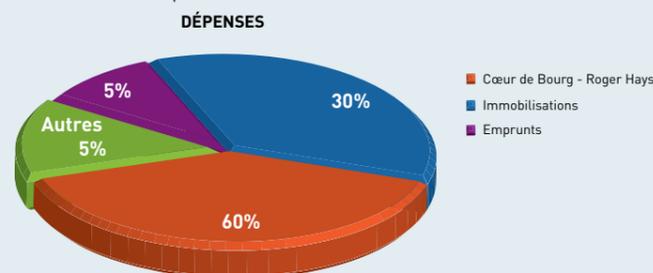


Les recettes (1 497 278,12 €) + excédent n-1 = 678 394,92 €

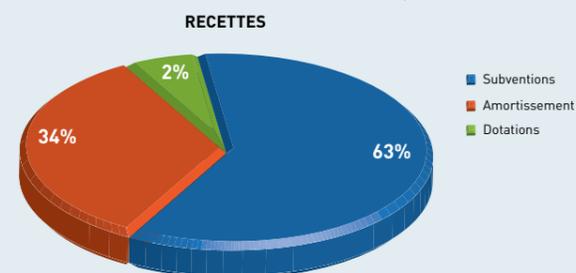


### LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses (280 915 €)



Les recettes (112 657 €) + excédent n-1 = 783 898,50 €



pour les immo : il s'agit des travaux et achats réalisés sur le territoire et dans les locaux communaux



## Agglomération Caen la Mer Instruction des actes d'autorisation des droits des sols

Une réflexion est engagée à Caen la Mer pour mutualiser certains services pour une meilleure efficacité et une diminution du coût de fonctionnement, les communes gardant leurs compétences.

Un premier exemple concerne l'urbanisme. Au 1er juillet 2015, les services de l'Etat n'assureront plus l'étude technique des documents d'urbanisme. Pour des communes comme St Germain la Blanche Herbe qui ne possèdent pas de personnel qualifié pour l'analyse des demandes, Caen la Mer met en place un service compétent. La démarche sera la même qu'actuellement pour le citoyen, c'est à dire dépôt du permis de construire ou déclaration préalable en mairie qui reste le point d'entrée du système ; transmission au service urbanisme de Caen la Mer qui effectuera l'instruction administrative et la préparation de l'avis. Le Maire conserve la signature et la transmission du document au demandeur.

# L'Environnement

## Le désherbage des espaces publics



Ne parlons plus de « mauvaises herbes »... Chacun d'entre nous doit prendre conscience que ces « herbes folles » sur les trottoirs, les pieds de murs, les caniveaux... **ne sont pas sales !**



Votre commune agit, vous aussi vous pouvez réduire les risques de pollution des eaux souterraines en désherbant vos jardins manuellement !

Dans le département du Calvados existe la « charte d'entretien des espaces publics ». Cette charte, mise en place par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), permet aux collectivités d'être labellisées lorsqu'elles décident de modifier leurs pratiques de désherbage.



L'objectif est de diminuer voire de supprimer l'usage d'herbicides.

De nombreuses techniques alternatives au **désherbage chimique** existent :

- Optimisation des **balayeuses** motorisées
- Désherbage **thermique** (flamme, eau chaude...)
- **Binette**, couteau, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS ...

L'animatrice « ressource en eau » de

**réseau**

**Gaëlle GERMAIN**, animatrice

[g.germain@agglo-caen.fr](mailto:g.germain@agglo-caen.fr) - 02 14 37 26 12

## Ludik Énergie

En octobre, la commune s'est associée à la Fête de l'énergie mise en place par Caen-la-Mer. Installés sous la halle du marché, deux animateurs, Laurent et le bien nommé Einsteinini ont proposé à la population une animation « course des watteurs ». Deux vélos et un écran géant pour relever un défi collectif : réaliser une collecte d'énergie sur des vélos générateurs. Cette animation proposée par Ludik Énergie s'est poursuivie avec un quiz autour de la consommation d'énergie et des bons gestes à adopter pour faire des économies.

A Saint Germain la Blanche Herbe tout est fait pour sensibiliser la population à ces éco-gestes. Avec l'extinction de l'éclairage public la nuit, la formation aux économies pour le personnel municipal, l'acquisition d'un véhicule électrique, la charte d'entretien des espaces publics et le diagnostic énergie sur le patrimoine bâti communal, ces thèmes sont au cœur de notre démarche municipale.



# Les Affaires techniques

## Travaux de voirie 2015

- Réfection de trottoir rue de Sologne
- Réfection de la rue du Connétable
- Réfection des accès immeubles 23 et 25 rue Camus
- Réfection d'accès maison, rue des Coursières
- Diverses réparations de voiries (caniveaux, purges ...) rue des Coursières, rue du Château.

## Bâtiments

- Réfection de l'escalier d'accès au clocher de l'église (travaux de sécurité).
- Dans le cadre du programme d'efficacité énergétique en partenariat avec le SDEC\* et suite au diagnostic énergétique réalisé en 2014, lancement d'un programme de travaux d'isolation des toits de l'école, ainsi que le changement des chaudières de l'école.

## Réhabilitation des passerelles sur le Parc Serge Maillard

La communauté d'agglomération a repris depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la gestion du parc urbain Serge Maillard dans le cadre de sa compétence au titre des parcs périurbains.



Les passerelles installées lors de la création du parc présentaient des signes de vieillissements et nécessitaient des travaux de restauration.

Etant donné la localisation des passerelles sur le site classé autour de l'Abbaye d'Ardenne, le projet a dû recevoir l'avis favorable de la DREAL Basse-Normandie (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Ces travaux ont été réalisés en mars 2015 sous la maîtrise d'ouvrage de Caen-la-Mer pour un montant d'environ 25 000 euros.

- l'escalier donnant sur la rue des Fucus a été entièrement remplacé.
- l'escalier du bassin pluvial a été démonté.

- la grande passerelle a été remise en état avec pose de lisses en bois sur le côté longeant le bassin.
- la petite passerelle a été remise en état avec pose de nouvelles lisses en bois des 2 côtés pour des questions de sécurité.

## Conseil en énergie partagé



La municipalité a entrepris une démarche en partenariat avec le **SDEC Énergie** afin d'optimiser la performance thermique des bâtiments communaux.

Suite à un diagnostic énergétique réalisé en 2014, le résultat de l'étude est globalement satisfaisant car une grande partie du patrimoine bâti communal est de construction récente. Malgré tout, nous constatons que les bâtiments de l'école datant des années 70 présentent des lacunes.

L'analyse des consommations, la surface importante des locaux, leur utilisation régulière, le confort des occupants nous amènent à envisager à court terme un programme d'amélioration des performances thermiques en procédant dans un premier temps à l'isolation des toits. En complément, nous prévoyons le remplacement des chaudières au gaz de 25 ans d'âge, par un modèle de nouvelle génération.

Ces actions doivent entraîner très rapidement une baisse des consommations et par conséquent une économie notable pour les finances communales.

## Départ en retraite de Mr Sadoc

Au 30 juin 2015 Monsieur Patrick Sadoc fera valoir ses droits à la retraite. Recruté par la commune de St Germain La Blanche Herbe en 1978 comme ouvrier d'entretien, Monsieur Sadoc a oeuvré durant 37 ans au service des St Germinoises et a gravi peu à peu les échelons pour terminer sa carrière comme responsable des services techniques.

La Conseil Municipal le remercie pour toutes ces années de travail et lui souhaite une longue et heureuse retraite.





## 2. PRINCIPAUX CHOIX

A l'issue de la concertation publique avec les riverains, les attentes et préoccupations des habitants ont été confrontées aux objectifs d'intérêt général, pour aboutir aux choix suivants :

- Le raccordement du centre du quartier nouveau au réseau piédestre et cyclable environnant, au nord-ouest et au sud-ouest ;
- La mise en place d'un chemin cyclo-piédestre sur la limite sud-est du site : il formera la transition avec le parc horticole sur Caen, bordé d'une haie préservée.
- L'acquisition d'une bande de terrain le long de la limite communale avec Caen jusqu'à la RD126 : elle permettra, dans un premier temps, la mise en place d'une voie d'accès au chantier qui ne traverse pas les quartiers résidentiels ; dans un second temps, une liaison cyclable y sera aménagée.
- L'implantation de maisons individuelles le long des limites nord-est et nord-ouest avec un recul de 10m ;
- Les limites séparatives resteront celles qui existent à ce jour. Les haies des lisières nord-est et nord-ouest seront élaguées. Les sujets intéressants seront préservés et une haie d'essences locales sera replantée en limite de secteur lors de l'aménagement de la zone.

## 1. PROGRAMME

La commune de SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE souhaite créer un nouveau quartier de logements sur le terrain des anciennes pépinières de la Ville de Caen dont elle sera propriétaire fin 2015. Elle destine ce site, d'une superficie de 2,7ha à la création d'une centaine de logements.

La répartition des logements par type, à ce stade des études, est la suivante :

- 23 logements individuels sur lots libres (300 à 400 m<sup>2</sup>) ;
- 7 logements individuels groupés ;
- 40 logements intermédiaires ;
- 29 logements locatifs sociaux.



**PLAN DE COMPOSITION DU PROJET**  
(échelle : 1/1500)

## 3. ETAPES A VENIR

Une procédure de déclaration de projet a été engagée pour permettre l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Une enquête publique aura lieu en mai-juin 2015.

La mairie souhaite conserver la maîtrise du projet. C'est pourquoi, à l'issue de la procédure d'urbanisme réglementaire, l'agence Schneider, architectes-urbanistes et le cabinet Landry, géomètres-experts réaliseront un cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères qui servira de base au projet, dont la réalisation sera confiée à un aménageur.

# Les Affaires sociales et jeunesse

## Club des jeunes

Lors du dernier trimestre 2014, quelques mouvements au sein de club jeunes sont à signaler.

En octobre, Quentin (l'ancien animateur) décide de ne pas renouveler son contrat. Rémy le remplace jusqu'en décembre mais ne peut s'engager plus longtemps sur la commune. Depuis février 2015, Allan, 25 ans, spécialisé en break-dance est le nouveau référent du club.

**Rappel :** le Club est un outil pour **TOUS LES JEUNES**



de 11 à 18 ans de St Germain la Blanche Herbe qui doivent s'en emparer et décider, conjointement avec la MJC du Chemin-Vert, l'animateur Allan et la commune, des actions que ces jeunes souhaitent mettre en œuvre.

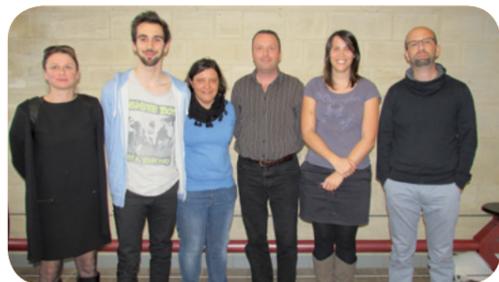
## Secteur enfance - jeunesse

Depuis de nombreuses années, la Ligue de



l'Enseignement, accompagnait la commune dans sa politique enfance/jeunesse. Le contrat entre la mairie et la Ligue a expiré au 31/12/2014. Depuis le 1er janvier 2015, la MJC du Chemin-Vert est le nouveau partenaire de St Germain la Blanche Herbe pour ce secteur qui recouvre les Miwok, le Club jeunes, la garderie et également les Activités Périscolaires. La grande proximité géographique entre St Germain la Blanche Herbe et le Chemin-Vert va permettre une collaboration étroite offrant à notre commune une mutualisation au niveau des outils et des structures dont la MJC est très bien dotée notamment avec la nouvelle salle de

spectacle le Sillon. Aucun changement n'est intervenu au niveau du personnel qui va continuer à encadrer les enfants et animer les activités. La volonté des élus est de maintenir dans des conditions optimales les services dédiés à la jeunesse Saint Germinoise.



Mini camp été des Miwok

## Noël des enfants

Dans le cadre des festivités de Noël offerts par la commune, les enfants Saint Germinoise étaient conviés dimanche 14 décembre 2014 à l'espace Ardena pour assister au concert du groupe « Amipagaille ». Cet ensemble de musiciens-compositeurs dynamiques et drôles a proposé des chansons à texte spécialement écrites pour les enfants. L'interprétation était basée sur l'interactivité avec le jeune public. Cet après-midi récréatif a été clôturé par le traditionnel goûter : chocolat chaud accompagné de viennoiseries. Chaque enfant est reparti avec son petit paquet de friandises.



# Les Affaires sociales et jeunesse

## RAM



RAM/Crèche autour d'un atelier d'éveil musical avec Mandarine le 12 décembre 2014.



Ateliers « salon des Artistes »



Spectacle d'éveil « Ça mord »

## SÉNIORS

Dimanche 1er mars 2015, jour de la fête des grands-mères, les élus se sont rassemblés autour d'une bonne centaine de séniors de la commune à la salle Olivier. Les doyens de cette journée : Madame Rolande LE NY et Monsieur Auguste MOUCHARD ont été mis spécialement à l'honneur. Les tables jaunes, les jonquilles et le soleil présent dans les cœurs ont donné le ton printanier à ce déjeuner. Max, l'animateur musical, avec sa guitare, a également contribué à semer la bonne humeur pendant cette journée.



Jeudi 25 septembre 2014, 47 Saint-Germinoise ont pris la route vers le pays d'Andaine, situé dans le bocage normand, au sud-ouest du département de l'Orne. Le parcours a été ponctué d'une visite et dégustation à la biscuiterie de Lonlay l'Abbaye, du « copieux » déjeuner servi au Manoir de Lys à Bagnoles de l'Orne et s'est terminé par la visite et la dégustation de Calvados aux caves Chatel.

M. Gondouin et sa bonne humeur légendaire ont accompagné le groupe tout au long de la journée suite à un empêchement de Mme Josse, Maire Adjoint en charge des affaires sociales et de la jeunesse.



# Les Affaires Scolaires

## APS



L'application des APS sur la pause méridienne : Ce choix s'appuie sur les objectifs à atteindre, les études de chrono biologie, le diagnostic territorial réalisé et l'analyse de ces données (80% des enfants déjeunent à la cantine). Il facilite son application, donne une dimension éducative à un temps qui n'est pas propice aux apprentissages scolaires et permet aux tous petits un temps suffisant pour les apprentissages. Le projet de notre commune, ainsi construit, évolutif et partenarial, vise à développer une politique locale, concertée et évaluée en faveur des enfants. Il mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (école, association de la commune (famille et jeunes) ; et surtout aucun enfant ne sera laissé sans solution de prise en charge avant 16h30.

Une équipe d'animateurs et de bénévoles soudée et motivée a permis la mise en place d'activités variées tant manuelles que sportives et d'expression.

## Rentrée - Effectifs

ENSEIGNANTS	CLASSES	EFFECTIFS
M <sup>mes</sup> DESENDER / BERROU	CM2	26
M <sup>mes</sup> DETHAN / MARTINEAU	CM1	22
Mr DELHOM	CE2	26
M <sup>mes</sup> HESNARD / BERROU	CE1	21
M <sup>mes</sup> PAUL / BUQUET	CP	17
<b>TOTAL ÉLÉMENTAIRE</b>		<b>112</b>
M <sup>me</sup> DELAMARE	GS/MS	25
M <sup>me</sup> HAMON	MS/PS	22
M <sup>me</sup> PHELIPPOT	PS/TPS	22
<b>TOTAL MATERNELLE</b>		<b>69</b>
<b>TOTAL</b>		<b>181</b>

## Lettre au Père Noël

Un moment important de l'année pour les petits : la lettre au Père Noël déposée à la mairie pour être acheminé à son adresse.



La maternelle à la rencontre du Père Noël dans la salle de l'Olivier, les enfants ont chanté et, pour le faire venir, ont interprété « petit papa Noël » et il est arrivé pour le plus grand bonheur des enfants. A tous, il a offert un sachet de bonbons.

## Fête de Noël

Pour la deuxième année consécutive, les enfants et les parents de l'école primaire se sont retrouvés à la salle de l'Olivier, pour fêter les vacances de Noël. C'est le fruit du travail partenarial entre l'association de parents d'élèves « Les Amis de l'École », les enseignants, les animateurs des activités périscolaires et bien entendu les enfants. Les élèves ont réalisé des objets sur le temps périscolaire et ce sont les parents d'élèves qui les ont mis en vente. Les fonds récoltés permettront de mettre en place des projets sur l'année scolaire. Et puis, le moment tant attendu est arrivé, avec l'apparition du Père Noël qui a fait une petite halte dans la commune.



## Un fruit à la récré

La distribution de fruits ou de légumes sous toutes ses formes mais toujours de façon à appeler l'intérêt et le plaisir de l'enfant se poursuit, toujours plébiscité par les enfants.



## Chasse aux œufs

Chasse aux œufs et course d'orientation à l'Abbaye en avril pour le plus grand bonheur des enfants de la maternelle.

# La Communication

## L'Association Cécitix

Depuis dix ans, l'Association Cécitix travaille à la conception et à la réalisation d'un outil graphique adapté permettant aux déficients visuels une meilleure connaissance de la ville, en complément des aides aux déplacements déjà existantes. C'est ainsi qu'est né le projet d'atlas tactile et en couleurs de la ville de Caen à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes. Ce projet, mené en partenariat avec la ville de Caen, a été soutenu par l'Agglomération Caen la Mer, le Conseil Général du Calvados, la Fondation de France, la fondation Harmonie Solidarité, le Fonds Handicap & Société par Intégrance, les Opticiens mutualistes, les Bouchons d'Amour, les magasins Leclerc et Cora. L'imprimerie La ville, à Paris, en a assuré l'impression.

## Démarche du projet

Constitution d'un groupe de travail au sein de l'Association composé de 3 personnes aveugles, 1 personne malvoyante et 2 personnes voyantes. Accueil d'une étudiante en Master 2 de Géographie de l'Université de Caen au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Caen. Réalisation d'un Service Civique de 9 mois au sein de Cécitix.

## Les objectifs

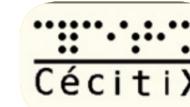
Avoir une représentation mentale de la ville. Se situer et se repérer. Apporter des connaissances historiques et urbanistiques. Sensibiliser au handicap visuel.

## Sa composition

39 cartes indépendantes les unes des autres, représentant la ville à trois échelles et niveaux de compréhension différents (l'agglomération Caen-la-Mer, Caen et ses quartiers ainsi que ses axes principaux puis le détail de la ville de Caen). Y sont représentés en fonction des niveaux, les limites communales, les cours d'eau, les espaces verts, la voie de chemin de fer, les lignes de tramways, les cimetières, les monuments principaux et les rues.

Un index des rues en braille et caractères agrandis. Un guide audio nécessaire à la prise en main du document avec une lecture de chaque carte donnant des détails supplémentaires sur l'histoire de la ville et d'une légende par carte.

Saint Germain La Blanche Herbe est en possession d'un exemplaire, celui-ci est consultable en mairie. Il est remis gratuitement à tous les aveugles et malvoyants de l'Agglomération Caen la Mer qui en font la demande auprès de :



**Association Cécitix**  
1 via Molvena  
14111 LOUVIGNY



# L'Animation et la vie associative

## 17<sup>ème</sup> salon des Artistes

sous le thème « Matière et vie ou vie et matière »  
25 artistes ont offert au public une diversité de leurs œuvres en exposant leurs peintures, aquarelles, sculptures, mosaïques et photographies.



## Exposition l'Arbre



« Nos familles dans la guerre, nos soldats »  
Les adhérents se réunissent une fois par mois afin de découvrir leurs ancêtres et établir un arbre généalogique de leur famille.

## Théâtre

Une centaine de personnes a assisté à "La danse de l'Albatros", pièce de Gilbert Sibleyras, jouée par la troupe "En scène à Caen et de la compagnie du temps suspendu" dans laquelle paraissait pour la première fois un habitant de Saint Germain, Monsieur Le Bris, par ailleurs, Conseiller Municipal.  
Un bon moment de détente et de rire grâce à cette comédie humoristique.



Le Coup de Cœur de la commune est attribué à René Delperie

Le prix Edifidés (la pierre) à Michel Baggenstos

et enfin le prix de la Caennaise (la technologie) à Martial Morisset

# L'Animation et la vie associative

## Saint Germain Animation

Week end des 4/5 octobre

L'atelier "Rencontres Activités Manuelles" de l'association St Germain Animation a exposé toutes ses créations réalisées depuis 2 ans.

Les 25 adhérentes passionnées ont le plaisir de se réunir tous les mardi et mercredi après midi pour confectionner : Patchwork, dentelle aux fuseaux, cartonnage, couture, hardanger, points comptés, tricot... "



## Vide grenier

21/09/2014 :

11<sup>ème</sup> vide grenier organisé par Amitiés Mésentéa. Les exposants étaient fidèles au rendez vous malgré quelques gouttes de pluie.



## La Canadienne

14 /09/2014 : 11<sup>ème</sup> édition de la Canadienne, hommage sportif au courage des soldats venus combattre pour la Liberté.



Top départ pour Louis dans sa Joelette



**Nouv'elle Tendance**  
salon de coiffure

**0231933941**

26 , Rue Roland VICO  
14280 Saint Germain La Blanche Herbe

www.magafleurs.com



Toutes Compositions florales - Bouquets ronds - Mariages - Baptêmes - Deuils...

Domaine de la Clé des Champs  
62, rue Jacques Prévert, 14280 Saint-Contest

**02 31 86 73 07**  
**06 11 34 36 93**

 **Reflets**  
les pieds, miroirs du corps

**Dominique Printemps**  
Réflexothérapeute

**Gestion du stress, rééquilibrage,  
prévention, accompagnement et  
compréhension des maladies**

**06 71 99 51 96**  
10 rue des Coursières  
14280 St Germain  
la Blanche Herbe

**dominique@reflets-reflexo.com** [www.reflets-reflexo.com](http://www.reflets-reflexo.com)

A mon cabinet, à votre domicile ou en milieu hospitalier,  
par le biais de la réflexologie plantaire, de l'écoute  
bienveillante, des huiles essentielles ou de la relaxation,  
je vous accompagne, avec grand plaisir, vers un meilleur  
équilibre physique et émotionnel

Sarl



**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**  
**SOL • RAVALEMENT**

116, rue de l'Église • 14280 Saint Germain la Blanche Herbe  
**02 31 95 04 32 • 06 68 90 51 94 // cp.peinture@hotmail.fr**



**28 RUE ROLAND VICO**  
**14280 SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE**  
**(face à la Mairie) - 02.31.28.66.75**

**OUVERT du Lundi au Samedi de 9h à 19h30**  
**et le Dimanche 9h à 12h30**

